



**RAPPORT DE SYNTHÈSE
D'ATELIER**

Par

Le Comité d'organisation de SOS-Forêts

Octobre 2008

RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'ATELIER NATIONAL DE SÉLECTION ET VALIDATION DES SITES CLÉS OU ZONES PRIORITAIRES DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ (ZIB) EN CÔTE D'IVOIRE

INTRODUCTION

Placé sous la Présidence du Dr Daniel AHIZI AKA, Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts, s'est tenu le 28 octobre 2008, à l'Université de Cocody-Abidjan, « l'atelier national de sélection et validation des sites clés ou zones prioritaires de conservation de la biodiversité en Côte d'Ivoire »

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Lieutenant Colonel SOUHA Jean, représentant Monsieur le Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts.

Un effectif de 46 participants comprenant des experts nationaux et internationaux d'Afrique (Ghana et Afrique du Sud), d'organisations internationales (Conservation International, Wild Chimpanzee Foundation, Wild Conservation Society, Centre Suisse de Recherche Scientifique), des représentants de l'Administration (Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts (MINEEF)) et des structures spécialisées (Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), la Fondation pour les parcs et réserves, la Société de Développement des Forêts (SODEFOR), Université de Cocody, Centre National de Recherches Agronomiques (CNRA), les Organisations non gouvernementales de protection de la biodiversité (SOS-Forêts, ACB-CI, Plante et Vie) ont pris part à cet important atelier qui s'est déroulé en deux phases :

- les communications ;
- les travaux dans les groupes et la sélection des ZIB.

I. COMMUNICATIONS

Cinq communications ont été enregistrées. Elles ont porté sur les thèmes suivants :

- Bref aperçu de la Convention sur la Diversité Biologique, importance de la biodiversité et revue générale de l'état de la conservation de la biodiversité en Côte d'Ivoire (par le Point Focal Biodiversité Côte d'Ivoire);
- Contribution des Aires Protégées dans la conservation de la biodiversité : cas de la Côte d'Ivoire (par l'OIPR);
- Présentation du projet ZIB : planification locale pour la conservation suivant les standards mondiaux (par Conservation International) ;
- Présentation des données compilées en Côte d'Ivoire (par SOS-Forêts);
- Perspectives des ZIB de la Côte d'Ivoire (par Conservation International).

1) Bref aperçu de la Convention sur la Diversité Biologique, importance de la biodiversité et revue générale de l'état de la conservation de la biodiversité en Côte d'Ivoire

Dans cette communication, il a été souligné que depuis novembre 1994, date de la ratification de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) par la Côte d'Ivoire, des efforts constants sont déployés en vue d'assurer le respect de nos engagements envers la communauté internationale. En effet, le Gouvernement Ivoirien, conscient que la dégradation de l'environnement peut compromettre l'atteinte des objectifs de développement économique et humain durables, a mis en œuvre une politique de croissance basée sur un développement durable. Cette politique consiste à créer un contexte national propice à une approche intégrée du développement et de l'environnement. Elle est aussi soutenue par un cadre institutionnel, des outils législatifs et réglementaires (loi et décret en 2002 sur les parcs nationaux et réserves naturelles, Code de l'Environnement...), et des instruments économiques de gestion de l'environnement (loi et décret 2002 sur la Fondation, le FNDE...)

Ainsi, la conservation de la biodiversité en Côte d'Ivoire se fait à trois niveaux :

- **la conservation in situ**

Un réseau de parcs et de réserves constitué de huit parcs et de cinq réserves. Une diversité biologique constituée entre autres de 232 espèces de mammifères ; 712 espèces d'oiseaux ; plus de 4 800 espèces de la flore forestière ouest africaine ; 134 espèces de reptiles, etc.

Globalement, les aires protégées de Côte d'Ivoire sont soumises à de fortes pressions (braconnage, l'exploitation agricole, l'exploitation forestière, la pêche, le prélèvement des produits forestiers non ligneux et ligneux secondaires, les feux de brousse incontrôlés, etc.) susceptibles de remettre en cause leur avenir.

- **la conservation ex situ**

Celle-ci permet de conserver de nombreuses espèces (Centre National de Floristique, Jardin botanique de Bingerville...) mais les difficultés budgétaires ralentissent plus ou moins sa bonne marche.

- **le domaine rural**

Le domaine forestier rural subit de forte pression anthropique qui contribue à la baisse de la diversité biologique. Ces pressions sont notamment dues à l'agriculture itinérante et à l'exploitation forestière.

Le MINEEF est en train de mettre en place un cadre Institutionnelle pour une gestion durable du domaine forestier rural.

2) Contribution des Aires Protégées dans la conservation de la biodiversité : cas de la Côte d'Ivoire

L'Atelier constate que le couvert forestier ivoirien qui était de 16 millions d'hectares en 1900, est passé à 12 millions d'hectares dans les années 1960. Il est estimé à moins de deux millions d'hectares de nos jours.

Malgré les nombreuses atteintes aux richesses naturelles, la diversité biologique est encore importante en Côte d'Ivoire.

- Un remarquable réseau de parcs nationaux et réserves

- huit parcs nationaux (Azagny, Banco, Comoé, Iles Ehotilés, Marahoué, Mont Péko, Mont Sangbé, Taï) d'une superficie de 1 732 100 hectares ;
- trois réserves de faune (Abokouamékro, Haut Bandama, N'Zo) avec une superficie de 236 130 hectares ;
- deux réserves naturelles intégrales d'une superficie de 7 500 hectares.

Pour une superficie totale de 2 074 630 hectares soit 6,5% du territoire

- Des aires protégées représentatives de tous les écosystèmes du pays

- Forêts de montagne : Nimba, Péko et Sangbé ;
- Forêts denses humides : Taï, Banco ;
- Forêts semi-décidues de la mosaïque forêt-savane : Marahoué, Abokouamékro et Lamto ;
- Mangroves et savanes côtières : Iles Ehotilé et Azagny ;
- Savanes soudanaises parsemées d'îlots de forêts sèches : Comoé, Haut-Bandama.

- Répartition judicieuse des parcs nationaux et réserves sur l'ensemble du territoire
Illustrée par le terme « diagonale écologique » = ligne imaginaire joignant les trois principaux parcs: Taï (forêt dense humide), Marahoué (écotone forêt-savane), Comoé (savane soudanaise)

- Une grande diversité faunique et floristique

L'essentiel de la diversité biologique nationale est contenue dans les aires protégées (232 espèces de mammifères, 712 espèces d'oiseaux, 134 espèces de reptiles et plus de 4 000 espèces de la flore forestière ouest africaine)

- Une grande diversité faunique et floristique

Notre patrimoine contient quatre des « big five » existants (Eléphant, Panthère, Buffle, Lion)

- Une valeur internationalement reconnue

La Côte d'Ivoire possède 5 Parcs Nationaux et Réserves (PNR) d'intérêt international

- Réserves de la Biosphère: 2 (Comoé et Taï)
- Sites RAMSAR: 2 (Azagny et Iles Ehotilé)
- Sites du Patrimoine Mondial: 3 (Comoé, Taï et Mont Nimba)

- Etat des Parcs nationaux et réserves avant la nouvelle structure de gestion

Problème : dégradation importante de leur flore et de leur faune malgré leur statut de stricte protection.

Causes : braconnage, infiltrations clandestines à des fins agricoles, exploitation forestière, feux de brousse

- La dégradation inquiétante des PNR et de sa diversité biologique est due :
 - à une insuffisance d'approche concertée ;
 - au manque d'adhésion des populations des zones périphériques aux actions de conservation ;
 - aux limites du cadre institutionnel avec comme pour corollaire la démotivation du personnel-à une insuffisance d'approche concertée ;
 - au manque d'adhésion des populations des zones périphériques aux actions de conservation ;
 - aux limites du cadre institutionnel avec comme pour corollaire la démotivation du personnel.

L'analyse de tous les problèmes identifiés montre que les pressions sur les PNR ne peuvent que s'intensifier à l'avenir si aucune réponse d'envergure n'est apportée.

- Face à ces insuffisances, la Côte d'Ivoire a pris des engagements fermes à travers :
 - un processus de restauration du patrimoine des parcs nationaux et réserves
 - la mise en œuvre d'un Plan National d'Action Environnemental (PNAE) dont le Programme Cadre de Gestion des Aires Protégées (PCGAP) identifié en 1996 est une pièce maîtresse
 - un processus de restauration du patrimoine des parcs nationaux et réserves
 - la mise en œuvre d'un Plan National d'Action Environnemental (PNAE) dont le Programme Cadre de Gestion des Aires Protégées (PCGAP) identifié en 1996 est une pièce maîtresse.

3) Projet Zones d'Importance pour la Biodiversité (ZIB) : planification locale pour la conservation suivant les standards mondiaux

Le Projet consiste à identifier et à inscrire sur une liste les sites d'importance pour la conservation de la biodiversité. En effet, la biodiversité étant menacée sur toute la planète, la réponse la plus efficace à ce fléau est la sauvegarde des sites particulièrement important pour la biodiversité, nécessitant leur priorisation car le temps et les ressources disponibles sont limités face à la demande croissante et justifiable d'une transparence de l'investissement réalisé dans la conservation dont l'impact doit être avéré et démontré. Afin d'assurer le meilleur investissement possible, les actions de conservation doivent reposer sur des objectifs et des priorités établies à partir de données biologiques rigoureuses. Les priorités mondiales sont importantes pour les organisations ayant des ressources de conservation flexibles mais elles ne donnent pas d'indication ou de précision sur où les actions de conservation doivent être dirigées sur le terrain (terre ou eau). Ce qui suscite le Besoin de l'établissement de standard globaux pour

l'identification des sites de biodiversité d'importance globale basée sur la vulnérabilité et l'irremplaçabilité. Les Zones d'Importance pour la Biodiversité (ZIB) sont les endroits d'une importance internationale pour la conservation de la biodiversité. Ils sont identifiés au niveau national en utilisant des critères simples, standardisés et basés sur des seuils en fonction de la distribution et de la population des espèces qui requièrent une conservation à l'échelle du site (Conservation International 2006). L'identification des ZIB conduit à un processus national par la collecte des données locales à partir des critères mondialement acceptés. Elle est basée sur la présence avérée des espèces dans les sites et les données sont stockées dans une base de données disponible. Elle se fait du sommet à la base sur les tentatives antérieures d'identification des priorités à l'échelle du site en utilisant les meilleures données existantes.

4) Données compilées pour l'identification des ZIB en Côte d'Ivoire

Dans la base de données brute de la Côte d'Ivoire 5713 records uniques repartis en cinq groupes taxonomiques (Amphibiens, Mammifères, Oiseaux, Plantes, Reptiles) ont été compilés à partir des critères de vulnérabilité et d'irremplaçabilité. Au total, des données ont été recueillies sur 826 espèces (17 Amphibiens, 41 Mammifères, 237 Oiseaux, 524 Plantes et 7 Reptiles) dont 131 sont menacées (trois de la catégorie *En danger critique d'extinction*, 42 de la catégorie *En danger* et 96 de la catégorie *Vulnérable*) selon la Liste rouge 2007 et 39 sites nationaux (carte disponible) ont été proposés comme ZIB de la Côte d'Ivoire. La répartition de ces données par groupe taxonomique se présente comme suite :

- 24 espèces d'Amphibiens et de Reptiles retrouvées sur 11 ZIB;
- 231 espèces d'Oiseaux reparties sur 27 ZIB;
- 16 espèces de Mammifères reparties sur 19 ZIB;
- 449 espèces de Plantes retrouvées sur 34 ZIB.

5) Perspectives sur les ZIB de Côte d'Ivoire

La compilation des données sur les ZIB est un processus itératif et la mise à jour se fait continuellement. Les données recueillies seront mises sur les sites web : (www.biodiversityinfo.org ; www.globalconservation.info)

Outils accessibles gratuitement sur l'internet pour fournir un accès facile aux priorités sur la biodiversité à l'échelle des sites afin d'informer la prise de décision pour de nouvelles et anciennes zones d'opération. Ceci pourrait aider au suivi de la biodiversité et les rapports de la CBD. Ce qui permettrait aux partenaires de la Conservation (BirdLife International, Conservation International (CI), United Nations Environment Programme – World Conservation Monitoring Centre (UNEP-WCMC), status d'Observateur pour l'IUCN) de conjuguer ensemble leur effort pour la sensibilisation sur les priorités. Aussi, le lien sera fait avec les changements climatiques et les opportunités avec le programme

de REDD (Réduction des Emissions issues de la déforestation et la Dégradation). Ainsi, la prévention de la déforestation offrirait des possibilités de mitiger les effets du changement climatique et aidera certainement plusieurs challenges auxquelles font face la conservation.

II- SELECTION DES ZONES D'IMPORTANCE POUR LA BIODIVERSITE

La sélection des sites et la validation des zones déjà identifiées ont été animées dans les groupes de travail. Au total, cinq principaux groupes ont été constitués et ont eu à travailler sur les thèmes :

- Amphibiens et Reptiles, Insectes, Poissons ;
- Plantes ;
- Mammifères ;
- Oiseaux ;
- Politique et gouvernance.

Deux termes de références (Annexe 1 et 2) ont guidé les travaux: l'un pour le travail sur les groupes taxonomiques et l'autre pour le groupe Politique et gouvernance.

A l'issue des débats et discussion menés dans les différents groupes, dans un esprit de convivialité, les experts ont passé en revue les données qui leur ont été proposées et ont fourni les résultats suivants :

1) Groupe de travail sur les Amphibiens, les Reptiles, les Insectes et les Poissons

- Pour les groupes taxonomiques Amphibiens et Reptiles, les 11 sites proposés ont été validés et deux autres sites, en l'occurrence le PN de la Comoé et la Station de Recherche Ecologique de Lamto y ont été ajoutés à cette liste de ZIB Amphibiens et Reptiles.
- Au niveau du groupe taxonomique Insectes, à l'exception de la FC Anguédédou, les 38 autres ZIB nationales proposées ont été retenues pour ce taxon. Néanmoins, aucune liste d'espèces endémiques ou menacées n'a été mentionnée.
- Pour ce qui est du groupe taxonomique Poissons, l'absence de spécialiste d'espèces marines à cet atelier, n'a pas permis à ce groupe de travail d'apprécier la liste d'espèces qui leur a été proposée et d'identifier des ZIB pour ce taxon. Le groupe de travail a recommandé de prendre contact avec le Centre de Recherche Océanique (CRO) afin d'acquérir d'éventuelles informations.

2) Groupe de travail sur les Plantes

Les 449 espèces de plantes et les 34 ZIB proposés ont été validés par ce groupe. Trois nouveaux sites (les FC de Port-Gauthier, FC de N'Guéchié et la FC de la Comoé 1) y ont été ajoutés, ce qui donne un total de 37 ZIB pour les Plantes.

3) Groupe de travail sur les Mammifères

La liste de 16 espèces et les 19 ZIB proposées ont été revues par le groupe. Les listes d'espèces ont été complétées sur cinq des ZIB proposées. Les espèces telles que *Loxodonta africana* et *Pan troglodytes* ont été ajoutées à deux ZIB (PN Azagny et PN Comoé) et *Loxodonta africana* à trois ZIB (PN Tai, PN Mont Sangbé et FC Goin Débé). Onze autres ZIB dont six d'entre elles (FC Niégré, FC Dassioko, FC Haut Sassandra, FC Yappo-Abbé, FC Bossématié et FC Mabi-Yaya) font parties des ZIB nationales proposées et cinq nouveaux sites (FC Port-Gauthier, FC Niouniourou, Domaine rural de Fresco, Domaine rural de Dioulatiedougou et la Forêt villageoise de Soko) ont été ajoutées au 19 ZIB proposées pour ce groupe taxonomique. Le Site Ramsar de Grand-Bassam n'ayant pas été validé par le groupe de travail sur les mammifères, le nombre de ZIB retenues pour ce taxon est de 29.

Au niveau de la priorisation des ZIB, le groupe de travail retient qu'en plus des PNR de la Côte d'Ivoire, certaines FC (Gion Débé, Cavally, Niégré, Haut Sassandra, Yapo-ABBé, Dassioko et Mabi-Yaya) et les forêts communautaires des domaines ruraux de Fresco et Dioulatiedougou, peuvent être considérées comme des ZIB prioritaires.

4) Groupe de travail sur les Oiseaux

Le groupe de travail sur ce taxon a validé la liste de 231 espèces et les 27 ZIB proposées et a ajouté 3 autres sites (FC Port-Gauthier, l'île de Lahou Kpanda, la forêt d'Azaguié) regorgeant des espèces à répartition restreinte (*Apalis sharpii*) et confinées au biome de la forêt Guinéo-congolaise telles que *Bleda canicapillus*, *Bycanistes fistulator*, *Tockus fasciatus*, etc. Le nombre des ZIB retenues pour ce groupe taxonomique revient à 30.

Pour ce qui est des ZIB prioritaires, le groupe de travail recommande qu'en plus des 14 ZICO déjà identifiées par BirdLife International, trois autres ZIB additionnelles (FC Dassioko, FC Besso et la Forêt marécageuse de la Tanoé) doivent être considérées comme ZIB prioritaires pour les oiseaux.

4) Groupe de travail sur les Politiques et Gouvernance

Le groupe de travail retient que la préservation de la biodiversité, le respect de l'environnement et l'utilisation durable des ressources naturelles doivent être considérés comme des conditions essentielles du développement durable dans les stratégies d'aide pour le développement. Ainsi pour sauver les espèces menacées et les espaces naturels, il faut éduquer, communiquer, impliquer les individus, influencer sur la législation, le commerce international et l'économie... Le monde de la conservation doit sortir de ses réserves. Face aux défis du 21^{ème} siècle, la conservation de la biodiversité, indissociable du développement durable, nous oblige à une remise en question globale de nos modes de

vie au niveau des individus, des communautés, des courants politiques et religieux, des sociétés civiles, des entreprises et des gouvernements.

CONCLUSION

Il ressort des travaux de groupes les résultats suivants :

Neuf nouvelles ZIB (FC Port-Gauthier, FC N'Guéchié, FC Comoé 1, FC Niouniourou, Forêt d'Azaguié, L'Ile de Lahou-Kpanda, Domaine rural de Fresco, Domaine rural de Dioulatiédougou, Forêt villageoise de Soko) ont été ajoutées aux 39 proposées. Ce qui donne un nombre total de 48 ZIB (Annexe 3) validées pour la Côte d'Ivoire.

Les participants nationaux et internationaux à l'atelier ont pu ainsi apprécier l'importance de cet atelier de sélection et de validation des sites clés de conservation de la biodiversité en Côte d'Ivoire et ont promis d'apporter les concours à tout le processus de mise en place des ZIB en Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 28 octobre 2008

L'Atelier

Annexe 1 : TDR Groupe taxonomique

1. Revoir et valider la liste des sites proposée comme ZIB
2. Revoir la liste des espèces présentes a chaque site et qui respectent les critères d'irremplaçabilité et de vulnérabilité
3. Proposer d'éventuels nouveaux sites (fournit les sources d'informations)
4. Discuter les sites/espèces prioritaires de conservation

Annexe 2 : TDR Groupe Politique et gouvernance

1. Comment intégrer les ZIB dans les politiques nationales?
2. Quels mécanismes de protection et actions conservation pour les ZIB?
3. Comment les ZIB peuvent guider le développement?

Annexe 3 : Liste des zones d'importance pour la biodiversité de la Côte d'Ivoire

- 1 : FC Besso
- 2 : FC de la Niégré
- 3 : FC de Kokoh
- 4 : FC Haute Dodo
- 5 : Mt. Bolo
- 6 : FC Monogaga
- 7 : FC de Dassioko
- 8 : FC du Mont Tonkoui
- 9 : FC d'Anguédedou
- 10 : FC du Mont Momi
- 11 : FC du Mont. Sassandra
- 12 : FC du Rapide Grah
- 13 : Reserve forestière stricte du Mont Nimba
- 14 : Parc National de la Comoé
- 15 : Parc National du Mont Sangbé
- 16 : FC de Mopri
- 17 : FC Yapo - Abbé
- 18 : Parc National d'Azagny
- 19 : Gueoule, Mont GLo
- 20 : Parc National du Mont Péko
- 21 : Parc National de la Marahoué

- 22 : FC Bossématié
- 23 : FC Cavally et Goin Dédé
- 24 : Station de Recherche Ecologique de Lamto
- 25 : FC Mabi -Yaya
- 26 : Parc National de Tai
- 27 : Site Ramsar de Grand-Bassam
- 28 : Parc National des Iles Ehotilés
- 29 : Forêt marécageuse de la Tanoé
- 30 : FC de la Téné
- 31 : FC du Boubo
- 32 : FC d'Irobo
- 33 : FC de Nganda - Nganda
- 34 : FC du Haut Bandama
- 35 : Réserve Dalhia fleur
- 36 : Parc National du Banco
- 37 : Réserve de faune Abokouamékro
- 38 : Site Ramsar Complexe Sassandra - Dagbégo
- 39 : Forêt de Grabo
- 40 : FC Port-Gauthier
- 41 : FC N'Guéchié
- 42 : FC : FC Comoé 1
- 43 : FC Niouniourou
- 44 : Forêt d'Azaguié
- 45 : L'Ile de Lahou-Kpanda
- 46 : Domaine rural de Fresco
- 47 : Domaine rural de Dioulatiédougou
- 48 : Forêt villageoise de Soko

**Annexe 4 : ATELIER DE SELECTION ET DE VALIDATION DES SITES CLES OU ZONES D'IMPORTANCE POUR LA
BIODIVERSITE EN COTE D'IVOIRE
Abidjan, Mardi 28 octobre 2008
Liste des participants**

#	Nom	Prénoms	Organisation/Entreprise	Fonction	Téléphone	Email
1	N'DRI	Koffi	OIPR	Conseiller Technique	05 25 34 36	nksiv@aviso.ci
2	MAHO	N'gbesso René	ONG WCF	Chargé de suivi écologique	05 38 53 18 01 50 46 35	mahongbesso@yahoo.fr
3	SOULEMANE	Ouattara	Université COCODY	Maître assistant	02 49 89 77	soulouat@yahoo.fr
4	KOUASSI	Hortense	SODEFOR	Responsable gestion personnel	07 14 38 39	hkebissier@yahoo.fr
5	KASSE	Benoît	Université COCODY	Moniteur	07 87 75 60	benkadio@yahoo.fr
6	KONE	Tidiani /Pr Kamelan	Université COCODY	Enseignant	05 70 19 62	ktidiani@yahoo.fr
7	AKPESSÉ	Alexandre	Université COCODY	Enseignant	07 61 84 22	alexakpessé@yahoo.fr
8	KASSI	N'dja Justin	Université COCODY	Enseignant	09 57 13 26	kassindja@yahoo.fr
9	KADJO	Blaise	Université COCODY	Enseignant	07 00 95 72	Blaisekadjo1@hotmail.com
10	TIA	Loua Samo Michel	DPN	Chargé d'étude	07 61 60 89	tialouasamo@yahoo.fr
11	ETIEN	Dibié Théodore	Université COCODY	Enseignant	07 91 68 88	etiendibieth@yahoo.fr
12	KOUASSI	N'gouan Cyrille	CNRA	Chercheur	05 78 24 55	cyrillengk@yahoo.fr
13	KOUASSI	Konan Edouard	Université COCODY	Enseignant	05 71 91 08	kouasedward@yahoo.fr
14	ASSI	Yapo Jean	Université COCODY	Technicien Botaniste	07 72 05 00	jeanassiyap@yahoo.fr
15	DIBI	N'Da Hippolyte	Université COCODY	Enseignant	04 98 87 68	n_dibihypolite@yahoo.fr
16	KNOX	David	Conservation Internationale	Chef de Projets	+27(0)722328260	d.knox@conservation.org
17	DOUMBIA	Youssef	SOS FORETS	Responsable du staff	05 35 43 45	doumbi2@yahoo.fr
18	AHON	Dibié Bernard	SOS FORETS	IBA Officer	07 52 34 39	bahon2002yahoo.fr
19	TANO	Yao	UFR Biosciences	Enseignant- chercheur	05 09 95 86	tanoy03@yahoo.fr

**Annexe 4 : ATELIER DE SELECTION ET DE VALIDATION DES SITES CLES OU ZONES D'IMPORTANCE POUR LA
 BIODIVERSITE EN COTE D'IVOIRE
 Abidjan, Mardi 28 octobre 2008
 Liste des participants**

20	EGNANKOU	Wadja Mathieu	SOS FORETS	Président	07 76 92 02	wadjaegnankou@hotmail.com
21	AMON	Ayemou Alphonse	SODEFOR	Chef service aménagement	02 74 16 19	amon_alphonse@yahoo.fr
22	Dr FANNY		Fondation Parcs et Réserves	Directeur exécutif	22 41 71 00	fondationparc@africaonline.co.ci
23	BOMISSO	Germain	Secteur Azagny/ OIPR	Chef secteur	23 57 60 60	bomisso@hotmail.com
24	KOUA	K. Hervé	UFR Biosciences	Vice-Doyen	08 28 36 19	hervekoua@yahoo.fr
25	ADOU	Yao Constant	UFR Biosciences	Enseignant chercheur	05 98 38 32	adouyaocy@gmail.com
26	KOUASSI	Philippe	UFR Biosciences	Enseignant	05 03 40 39	kouassiphil@yahoo.fr
27	N'GUESSAN	Kouakou Edouard	UFR Biosciences	Enseignant	05 10 14 92	K_nguessan@yahoo.fr
28	YAO KOKORE	Beibro	UFR Biosciences	Enseignant	07 63 42 65	hyaokokore@yahoo.fr
29	ABOUA	Louis Roi N.	UFR Biosciences	Enseignant	08 55 49 07	aboua@hotmail.com
30	IPOU	Ipou Joseph	UFR Biosciences	Enseignant	07 54 60 39	ipoujoseph@yahoo.fr
31	AKE	Assi Laurent	CNF		22 44 86 14	
32	Lt / Col SOUHA	Jean				
33	KONE	Inza	CSRS/Université Cocody	Enseignant- chercheur	03 48 88 85	Inza.kone@csrs.ci
34	N'GUESSAN	Antoine	ONG ACB.CI	Président	03 48 88 91	nguekoi@yahoo.fr
35	KOUAME	Djaha André	ONG W.C.S	Écologue	08 11 62 13	djahakouame@yahoo.fr
36	DIE	Agathe	ONG SOS FORETS		02 44 50 31	agathe_sd@yahoo.fr
37	SERI	Philomène	UFR Biosciences	Enseignante	08 17 11 11	pliloseri@hotmail.com
38	KONE	Mawa	UFR SSMT	Enseignant- chercheur	09 09 90 81	kone_m2001@yahoo.fr
39	ABO	Ehounou Eugénie	SOS FORETS	Secrétaire	09 01 62 80	abo_eugenie@yahoo.fr
40	KONATE	Fousseni	SOS FORETS	Stagiaire	07 06 05 80	konafoussen@yahoo.fr
41	KOUADJO	Yao Prosper	CNF	Etudiant	21 44 86 14	k_youe_pros@yahoo.fr

**Annexe 4 : ATELIER DE SELECTION ET DE VALIDATION DES SITES CLES OU ZONES D'IMPORTANCE POUR LA
BIODIVERSITE EN COTE D'IVOIRE**

Abidjan, Mardi 28 octobre 2008

Liste des participants

42	OUATTARA	DJAKALIA	CNF	Enseignant-chercheur	02 03 47 98	xylophia2002@yahoo.fr
43	KOUAME	Odé Marie-louise	Conservation Internationale			okouame@conservation.org
44	FOFANA	Ahossane	UFR SSMT	Enseignant		
45	SESS	Siméon	ONG Plante vie	Président		
46	COULIBALY	Madongui	CNF	Secrétaire	07 78 82 51	